



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 64

Votants : 72 (dont 8 procurations)

Séance du 28 février 2019

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

N°29

OBJET :

DECHETS
MENAGERS ET
ASSIMILES

RAPPORT ANNUEL
ALLIER TRI

EXERCICE
2017-2018

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - P. MONTAGNER - J. TERRACOL (à partir de la question n°4 A), Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD - F. SENNEPIN - F. DUBESSAY - N. RAY - J. ROIG - J.M. GUERRE - C. CATARD - C. SEGUIN - F. SEMONSUT - P. COLAS - R. LOVATY - C. BERTIN - A. CORNE - F. HUGUET - J. COGNET - H. DUBOSCQ - P. SEMET (de la question n°1 à la n°14 et à partir de la n°19) - JY. CHEGUT - MC. VALLAT - JM. LAZZERINI - N. COULANGE - A. GIRAUD - M. MONTIBERT - JD. BARRAUD - G. DURANTET - B. AGUIAR - C. FAYOLLE - G. MARSONI - C. DUMONT - E. GOULFERT - A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD - P. BONNET - G. MAQUIN - C. MALHURET - E. VOITELLIER - YJ. BIGNON - B. KAJDAN (de la question n° à la n°1 à la n°4 C/) - M. JIMENEZ - JJ. MARMOL - S. FONTAINE - W. PASZKUDZKI - MO. COURSOL - JL. GUITARD - F. SKVOR - M.J. CONTE (de la question n°1 à la n°9 D/ et à partir de la n°12) - C. LEPRAT - JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. J.P. BLANC à C. CATARD - A. DAUPHIN à A. CORNE - J. BLETTERY à Mme COULANGE - M. GUYOT à Mme E. CUISSET, MC. STEYER à G. MAQUIN - C. GRELET à JJ. MARMOL - B. KAJDAN à JL. GUITARD (à partir de la question n°4 D/) - C. POMMERAY à F. SKVOR Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant : Mme et MM. M. MORGAND par M. S. DELABRE (de la question n°1 à la n°8 et à partir de la n°9 C/) - F. BOFFETY par J. THOMARAT, Conseillers Communautaires.

Absents excusés : Mme et MM. I. DELUNEL - F. SZYPULA, Vice-Présidents.
M. B. BAYLAUCQ - M. CHARASSE - JM. BOUREL, Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Vice-Président.

Monsieur le Président,

Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération,

Vu la loi n° 2010-559 du 28 mai 2010 pour le développement des sociétés publiques locales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 1524.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, 14 ème alinéa qui prévoit que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la société d'économie mixte,

Vu le Code du commerce,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 24 mars 2016 approuvant la création d'une société publique locale régie par les dispositions de l'article L.1531-1 et des articles L.1521-1 à L.1525-3 du code général des collectivités territoriales, dénommée Allier-tri d'une durée de 99 ans,

Vu l'examen de la Commission Environnement du 12 février 2019,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Communautaire un rapport annuel de la SPL,

Présente le rapport correspondant pour l'exercice 2017-2018,

Après examen et délibéré, le Conseil Communautaire :

- Prend acte de l'information donnée au Conseil communautaire sur le rapport financier annuel pour l'exercice 2017-2018 de la SPL ALLIER TRI,
- Approuve le rapport de gestion de l'exercice 2017-2018 de la SPL ALLIER TRI,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 28 février 2019.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président

Frédéric AGUILERA





RAPPORT ANNUEL 2017-2018

Sommaire

PARTIE A : BILAN 2017 – 2018	3
1. EVOLUTION DE LA SPL.....	3
2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
3. CAPITAL SOCIAL	4
4. REGISTRE DU COMMERCE.....	5
5. GOUVERNANCE DE LA SPL	5
6. ACCOMPAGNEMENT DE LA SPL	6
A) EXPERT-COMPTABLE.....	6
B) COMMISSAIRE AUX COMPTES	6
C) ASPECTS JURIDIQUES	6
D) ETABLISSEMENT BANCAIRE	6
7. PERSONNEL.....	6
8. PROJET DE CENTRE DE TRI.....	7
A) L'ASSISTANT AU MAITRE D'OUVRAGE	7
B) LE MARCHE DE CONCEPTION, REALISATION, EXPLOITATION ET MAINTENANCE DU CENTRE DE TRI.....	7
C) LES AUTRES PRESTATAIRES	8
D) LES AIDES	8
9. BILAN FINANCIER	9
PARTIE B : PERSPECTIVES 2018 – 2019	10
1. ACTIONNAIRES.....	10
2. DEFINITION DES MISSIONS DE LA SPL	10
3. PERSONNEL.....	10
4. PROJET DE CENTRE DE TRI.....	10

PARTIE A : Bilan 2017 – 2018

1. Evolution de la SPL

La SPL ALLIER TRI a été créée le 28 avril 2016 : il s'agit d'une société anonyme disposant de 5 000 actions de 100 euros chacune.

Après l'adoption par les premiers actionnaires par les statuts, une modification du capital social a été constatée au 1^{er} janvier 2017, relative à la fusion du SMIRTOM du Val de Cher et le SICTOM de la Région Montluçonnaise, décidée par arrêté préfectoral.

La communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier a laissé place à Vichy Communauté au 1^{er} janvier 2017.

La nouvelle répartition des actions est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions
Vichy Communauté	696
SICTOM Cérilly	144
SICTOM Nord Allier	1 174
SICTOM Région Montluçonnaise	1 542
SICTOM Sud Allier	1 378
SIROM Lurcy Lévis	66

Le Président du Conseil d'administration est le SICTOM Nord Allier pour 3 ans à compter du 28 avril 2016, représenté par Didier PINET.

Le directeur de la SPL est le directeur du SICTOM Région Montluçonnaise pour 2 ans à compter du 22 juillet 2016 (date d'approbation du K bis), représenté par Rémi BOROWIAK.

2. Le conseil d'administration

Suite à la réforme relative à la loi NOTRE, les territoires des actionnaires ont pu évoluer légèrement. Par contre, de nouvelles désignations au sein des assemblées des actionnaires ont pu modifier les représentants de chaque actionnaire.

Les 18 administrateurs siégeant au sein du conseil d'administration depuis le 31/08/2017 sont :

Actionnaires	Administrateurs
Vichy Communauté	CORNE Annie GONZALES Franck

	VOITELLIER Evelyne
SICTOM Cérilly	Bernard TIGE
SICTOM Nord Allier	Guillaume MARGELIDON Jean-Pierre METHENIER Jean-Luc MOSNIER Didier PINET
SICTOM Région Montluçonnaise	Philippe AMIZET Jean-Luc BERNARD Alain CHANIER Bernard CONTAMINE Jean-Pierre MOMCILOVIC
SICTOM Sud Allier	André BIDAUD Pierre COURTADON François DARD Claire MATHIEU PORTEJOIE
SIROM Lurcy Lévis	Didier FREMILLON

Sur l'exercice 2017-2018, le conseil d'administration s'est réuni 2 fois :

- ✓ 15 septembre 2017 : approbation des comptes,
- ✓ 25/01/2018 : adoption du budget prévisionnel sur plusieurs années.

3. Capital social

Le capital social de la SPL a été fixé à 500 000€, réparti en 5 000 actions de 100€ chacune.

Comme stipulé à l'article 6 des statuts de la société, la moitié du capital social a été versé avant le 28/04/2016 par les actionnaires.

Le conseil d'administration du 9 juin a décidé que la libération du surplus des actions devait intervenir dans le délai d'un an à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce des sociétés.

Les actionnaires ont procédé à la libération du surplus du capital aux dates suivantes :

Actionnaires	Libération surplus actions
Communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier	27/04/2016
SICTOM Cérilly	05/07/2017
SICTOM Nord Allier	23/12/2016
SICTOM Région Montluçonnaise	15/05/2017
SICTOM Sud Allier	19/12/2016
SIROM Lurcy Lévis	19/05/2017

4. Registre du commerce

ALLIER TRI est enregistrée au registre du commerce des sociétés (RCS) de Cusset depuis le 22 juillet 2016 sous le numéro SIREN 821 230 406, pour un début d'activité au 28/04/2016.

Le siège social est situé RD779 – Prends-y-garde – 03230 CHEZY.

L'établissement secondaire – situé à l'aérodrome – centre d'affaires Moulins Montbeugny à Toulon/Allier – a été enregistré au RCS le 15 décembre 2016.

5. Gouvernance de la SPL

La présidence du conseil d'administration est assurée par le SICTOM Nord Allier, représenté par Didier PINET.

La direction de la société est assurée par Rémi BOROWIAK. Il assure ce rôle à titre gracieux, étant par ailleurs directeur du SICTOM de la Région Montluçonnaise.

Sur proposition du président, 5 vice-présidents ont été désignés :

- Pierre COURTADON,
- Jean-Pierre MOMCILOVIC,
- Franck GONZALES,
- Bernard TIGE,
- Didier FREMILLON,

Sur proposition du directeur, le conseil d'administration a désigné 3 directeurs délégués. Deux évolutions ont eu lieu, validées par le conseil d'administration du 25 janvier 2018 :

- Cyril VALERO a été remplacé par Sylvie THEVENIOT au 1^{er} mars 2018,
- Sophie BONILLO a été remplacée par Thierry GAUDET au 25 janvier 2018.

Sur l'exercice 2017-2018, le Président du Conseil d'Administration a perçu une rémunération qui s'élève à 758.29 € (net) ou 1287 € (brut).

6. Accompagnement de la SPL

a) Expert-comptable

ALLIER TRI a choisi le cabinet ORECA (situé à Moulins) pour la mission d'expert-comptable.

Au-delà de l'aspect purement comptable, le cabinet accompagne aussi la société sur le plan social (établissement des fiches de paye, déclarations, ...).

b) Commissaire aux comptes

La fonction de commissaire aux comptes est assurée par Isabelle LEPRINCE du cabinet KPMG, situé à Clermont Ferrand.

c) Aspects juridiques

Au cours de l'exercice, la société ALLIER TRI a choisi de changer de prestataire juridique : dorénavant, c'est LEGALYS Conseil qui accompagne la société sur le volet juridique globalement et plus particulièrement sur les aspects statutaires, gouvernance, ...

d) Etablissement bancaire

Le Crédit Agricole a été choisi pour être le premier établissement bancaire. En avril 2018, un 2^{ème} établissement bancaire a été retenu : il s'agit de la Caisse d'Epargne.

7. Signature de conventions réglementées

La SPL ALLIER TRI a signé des contrats avec chacun de ses actionnaires, par ailleurs clients du futur centre de tri. Ces contrats ont été approuvés au conseil d'administration du 25 janvier 2018. Les contrats ont été signés aux dates suivantes :

- Concession de services avec le SICTOM Nord Allier : 05/03/2018,
- Contrat de prestation de service avec le SICTOM Région Montluçonnaise : 28/02/18
- Contrat de prestation de service avec le SICTOM Sud Allier : 23/03/18
- Contrat de prestation de service avec le SICTOM de Cérilly : 04/04/18
- Contrat de prestation de service avec Vichy Communauté : 18/04/18.

8. Personnel

La SPL ALLIER TRI a fait le choix de recruter un chef de projet à temps plein, qui au-delà du projet de centre de tri, gère aussi au quotidien la société en suppléance de la direction.

Jackie RENAUD a été embauchée pour ce poste.

9. Projet de centre de tri

L'objet social de la SPL ALLIER TRI est la création et l'exploitation d'un centre de tri.

Dans sa délibération du 9 juin 2016, le conseil d'administration a validé, pour la réalisation du centre de tri, de passer par un marché de conception, réalisation, exploitation et maintenance du centre de tri avec 2 variantes à l'initiative de l'acheteur (tri poussé des emballages plastiques en 3 résines et tri poussé des fibreux en 3 fractions).

Sur l'exercice 2017/2018, les opérations se sont poursuivies avec les mêmes acteurs.

a) L'assistant au maître d'ouvrage

L'assistant à maîtrise d'ouvrage a poursuivi son action.

Sur l'exercice 2017-2018, 34 429.19 € HT ont été réglés à GIRUS GE.

b) Le marché de conception, réalisation, exploitation et maintenance du centre de tri

Suite à la consultation lancée en mai 2016 pour le marché de conception, réalisation, exploitation et maintenance du centre de tri, le groupement IHOL / EIFFAGE / IMHOLZ a été retenu lors du conseil d'administration du 24 avril 2017.

Après l'information aux candidats non retenus, la mise au point du marché, le marché avec le groupement IHOL / EIFFAGE / IMHOLZ a été signé le 23 juin 2017, pour un montant global de 22 891 381 €, réparti en 12 128 582.95 € d'investissement et 10 762 798.66 € d'exploitation pour une durée maximale de 8 ans.

Le début des prestations a été notifié au 17 juillet 2017 par ordre de service.

Le permis de construire a été délivré le 8 mars 2018.

Le porter à connaissance demandant la modification de l'arrêté préfectoral a été déposé : a priori aucune enquête publique ne sera nécessaire, compte tenu de l'existence du centre de tri du SICTOM Nord Allier d'une capacité autorisée de 20 000 tonnes. La modernisation du centre de tri permettra de mieux gérer les risques que le centre de tri existant.

Par contre, la demande de modification doit être déposée par le SICTOM Nord Allier pour rester en modification non substantielle. Lorsque le centre de tri du SICTOM Nord Allier sera définitivement arrêté, une demande de modification sera nécessaire pour modifier l'exploitant du site.

Les études de conception ont été réalisées et les études d'exécution ont débuté le 12 février 2018. Les travaux préparatoires ont débuté fin février 2018.

Sur l'exercice 2017/2018, les sommes suivantes ont été réglées au groupement :

- Avance prévue au marché : 49 959.62 € TTC
- Situation 1 au 30/08/2017 : 255 717.33€ HT
- Situation 2 au 30/11/2017 : 63 929.33 € HT
- Situation 3 au 31/03/2018 : 710 952.17 € HT
- Situation 4 au 30/04/2018 : 793 292.66 € HT.

Soit un montant total de 1 823 891.49 € HT (hors avance).

c) Les autres prestataires

D'autres prestataires interviennent dans le cadre de l'opération du centre de tri :

- ✓ Le coordonnateur SPS¹

CREA SYNERGIE intervient en tant que coordonnateur SPS.

1 403 € HT lui ont été réglés.

- ✓ Le contrôleur technique

APAVE est le contrôleur technique.

2 422.50€ HT lui ont été réglés sur l'exercice.

d) Les aides

Le projet de centre de tri bénéficie des subventions suivantes :

- ✓ 2 M€ de l'ADEME (dont 300 000€ d'avance versés sur l'exercice 2016-2017),
- ✓ 100 000€ du département de l'Allier,

¹ Coordonnateur SPS : coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé

- ✓ 800 000€ de l'éco-organisme ECOFOLIO,
- ✓ 2 M€ de l'éco-organisme ECO-EMBALLAGES.

Le Département a versé 25 000 €.

Au titre d'ECO-EMBALLAGES, 730 700 € ont été versés par CITEO (éco-organisme regroupant ECOFOLIO et ECO-EMBALLAGES depuis le 1^{er} janvier 2018).

10. Bilan financier

Conformément au bilan financier de l'exercice comptable 2017-2018, la société présente un résultat net comptable de – 139 353 €.

La synthèse du bilan financier est jointe en annexe au présent document.

PARTIE B : Perspectives 2018 – 2019

1. Actionnaires

Le SIROM de Lurcy Lévis est toujours en attente d'un arrêté préfectoral, prononçant sa dissolution en faveur du SICTOM de Cérilly et du SICTOM Nord Allier.

Les modifications induites au niveau de la représentativité au sein du conseil d'administration ont été présentées en conseil d'administration :

Administrateurs	Nombre de sièges
SICTOM de Cérilly	1
SICTOM Nord Allier	4
SICTOM Région Montluçonnaise	5
SICTOM Sud Allier	5
Vichy Communauté	3

2. Définition des missions de la SPL

Un travail en partenariat avec chaque collectivité du département sur la communication fera l'objet de l'établissement d'un contrat (sous la forme d'un devis) pour la réalisation de cette prestation.

3. Personnel

Suite au conseil d'administration du 5 juillet 2018, Jackie RENAUD a été nommée directrice générale de la SPL. Il n'y aura donc plus d'employé de la SPL.

4. Projet de centre de tri

La construction du centre de tri va se poursuivre, avec l'objectif de mise en service au 1^{er} avril 2019.

Les dépenses d'investissement² à engager pour la réalisation du centre de tri pourraient être réparties ainsi :

Exercice	Montant de dépenses € HT	Subventions € HT
2016-2017	110 072,51 €	300 000€
2017-2018	1 862 146,18 €	755 700 €
2018-2019	8 272 000 €	1 337 000 €
2019-2020	1 574 000 €	1 231 000 €
2020-2021		904 000 €

² Les montants indiqués ci-après prennent en compte une estimation de la révision de prix. La mise en service industrielle n'est par contre pas considérée.

ANNEXES

Annexe 1 : résumé du bilan comptable 2017-2018

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

SPL ALLIER TRI

Du 01/05/2017 au 30/04/2018

ACTIF	Valeurs au 30/04/18		% de l'actif	Valeurs au 30/04/17	
	Val. Brutes	Amort. & dépr.		Val. Nettes	% de l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			57,58		18,95
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	1 682.09	161.44	1 520.65	376.31	
21830000 MAT BUREAUX INFORMATIQUE	1 682.09		1 682.09	433.09	
28183000 AMORT MAT BUR INFORM		161.44	-161.44	-56.78	
Immobilisations corporelles en cours	2 065 459.18		2 065 459.18	160 680.00	
23100000 IMMO CORPORELLES EN COUR	2 065 459.18		2 065 459.18	160 680.00	
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 067 141.27	161.44	2 066 979.83	57,58	161 056.31
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances				9,33	13,30
Clients (3)					
Clients douteux, litigieux (3)					
Clients factures à établir (3)					
Personnel et comptes rattachés (3)					
Créances fiscales et sociales (3)	335 112.96		335 112.96	25 437.20	
43730000 MALAKOFF	4 083.32		4 083.32		
44562000 TVA S/IMMOBILISATION	301 135.64		301 135.64		
44566000 TVA SUR B ET S				178.20	
44567000 CREDIT TVA A REPORTER	650.00		650.00	476.00	
44583000 REMB TVA DEMANDE	28 000.00		28 000.00	4 500.00	
44586000 TVA S/FACT NON PARVENUES	1 244.00		1 244.00	19 783.00	
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR				500.00	
Débiteurs divers (3)					
Capital souscrit - appelé non versé				87 600.00	
45621000 ACTIONNAIRE CAPIT. SOUSCR				87 600.00	
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

SPL ALLIER TRI

Du 01/05/2017 au 30/04/2018

ACTIF	Valeurs au 30/04/18			% de l'actif	Valeurs au 30/04/17	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr.	Val. Nettes			
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 186 162.40		1 186 162.40	33.04	574 375.64	67.59
51210000 CREDIT AGRICOLE	1 186 162.40		1 186 162.40		574 375.64	
Charges constatées d'avance (3)	1 727.00		1 727.00	0.05	1 384.00	0.16
48600000 CHARGES CONSTATEES AVANCE	1 727.00		1 727.00		1 384.00	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 523 002.36		1 523 002.36	42.42	688 796.84	81.05
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 590 143.63	161.44	3 589 982.19	100	849 853.15	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

SPL ALLIER TRI

Du 01/05/2017 au 30/04/2018

PASSIF	Valeurs au 30/04/18	% du passif	Valeurs au 30/04/17	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 500 000.00)	500 000.00	13.93	500 000.00	
10120000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE N/VERS			87 600.00	
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERS	500 000.00		412 400.00	58.83
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-100 750.38	-2.81		
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-100 750.38			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-139 352.94	-3.88	-100 750.38	-11.86
SITUATION NETTE	259 896.68	7.24	399 249.62	46.98
Subventions d'investissement	1 055 700.00	29.41	300 000.00	35.30
13100000 SUBVENTION EQUIPEMENT	1 055 700.00		300 000.00	
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 315 596.68	36.65	699 249.62	82.28
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	400 070.33	11.14		
16410000 PRET CA 400000€	400 000.00			
16884000 INT.COURUS/EMP.ETABL.CREDIT	26.83			
51210100 CAISSE D'EPARGNE	43.50			
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	1 814 332.67	50.54	2 546.13	0.30
Fournisseurs, factures non parvenues	7 466.00	0.21	10 697.00	1.26
Dettes fiscales et sociales	52 516.51	1.46	29 360.40	3.45
42100000 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES			3 622.26	
43100000 URSSAF	1 471.00		1 563.23	
43730000 MALAKOFF			561.91	
43740000 CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	49 740.94		21 405.96	
43860000 ORG.SOC. CHARGES A PAYER	206.00		849.04	
44566000 TVA SUR B ET S	1 042.57			
44580000 TAXES / CA A REGULARISER			1 358.00	
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	56.00			
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés			108 000.00	

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

SPL ALLIER TRI

Du 01/05/2017 au 30/04/2018

PASSIF

	Valeurs au 30/04/18	% du passif	Valeurs au 30/04/17	% du passif
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	2 274 385.51	63.35	150 603.53	17.72
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	3 589 982.19	100	849 853.15	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

400 967.00

1 873 418.51

43.50

150 603.53

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

SPL ALLIER TRI

Du 01/05/2017 au 30/04/2018

	Du 01/05/17	en %	Du 28/04/16	en %	Variation	
	Au 30/04/18		Au 30/04/17		en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES		100		100		
MARGE COMMERCIALE						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
CHIFFRE D'ACTIVITÉ						
MARGE DE PRODUCTION						
MARGE BRUTE TOTALE						
- Autres achats	1 280,58		1 630,59		-350,01	-21,47
60616000 GASOIL (VEHICULE)	91,46				91,46	
60630000 FOUR PT EQUIP. OUTILLAGE	254,27		945,35		-691,08	-73,10
60640000 FOUR ADMINIS BUREAUX	934,85		685,24		249,61	36,43
- Charges externes	49 663,60		32 858,75		16 804,85	51,14
61300000 LOCATIONS PONCTUELLES	476,43		11,00		465,43	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	2 160,00		1 620,00		540,00	33,33
61400000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPR	1 080,00		810,00		270,00	33,33
61560000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	360,00		210,00		150,00	71,43
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	889,11				889,11	
62261000 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	5 040,00		4 950,00		90,00	1,82
62262000 HONORAIRES SOCIAL	816,00		528,00		288,00	54,55
62263000 HONORAIRES JURIDIQUE	2 400,00		2 000,00		400,00	20,00
62264000 HONORAIRES COMM. AUX COMPT	4 130,00		5 000,00		-870,00	-17,40
62265000 AUTRES HONORAIRES	19 470,50		12 785,00		6 685,50	52,29
62270000 FRAIS ACTES CONTENTIEUX	97,63		100,54		-2,91	-2,89
62300000 PUBLICITE - RELATION PUBLIQUE	2 459,00		498,08		1 960,92	393,70
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 696,82		1 960,24		1 736,58	88,59
62610000 FRAIS AFFRANCHISSEMENT	162,75		208,93		-46,18	-22,10
62620000 TELEPHONE	1 131,60		637,98		493,62	77,37
62700000 SERVICES BANCAIRES	1 283,76		398,98		884,78	221,76
62720000 COMM.FRAIS S/EMISSION EMPRU	2 300,00				2 300,00	
62810000 COTISATIONS	1 710,00		1 140,00		570,00	50,00
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	-50 944,18		-34 489,34		-16 454,84	-47,71
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 827,00		849,04		977,96	115,18
63120000 TAXE APPRENTISSAGE (DGI)	343,00		265,00		78,00	29,43
63130000 FORM PROF CONTINUE (DGI)	114,00		584,04		-470,04	-80,48
63330000 FORMATION PRO. CONTINUE (ORG)	1 147,00				1 147,00	
63511000 CONTRIB.ECO.TERRI.(CFE CVAE)	223,00				223,00	
- Salaires et traitements	50 508,84		39 080,88		11 427,96	29,24
- Salaires du personnel	50 508,84		39 080,88		11 427,96	29,24
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	50 508,84		39 080,88		11 427,96	29,24
- Charges sociales	36 655,19		27 774,46		8 880,73	31,97
64510000 COTIS URSSAF	11 611,51		9 062,60		2 548,91	28,13
64531000 COTIS AGIRC	803,64		461,68		341,96	74,07
64532000 COTIS ARRCO	24 240,04		18 250,18		5 989,86	32,82
Total	-88 991,03		-67 704,38		-21 286,65	-31,44
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	-139 935,21		-102 193,72		-37 741,49	-36,93
+ Transferts de charges d'exploitation			1 500,00		-1 500,00	-100,00
79100000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLO			1 500,00		-1 500,00	-100,00

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

SPL ALLIER TRI

Du 01/05/2017 au 30/04/2018

	Du 01/05/17 Au 30/04/18	en %	Du 28/04/16 Au 30/04/17	en %	Variation	
					en valeur	en %
+ Autres produits d'exploitation	1 346.78		0.43		1 346.35	
75800000 PRO DIVERS GESTION COURANTE	1 346.78		0.43		1 346.35	
- Dotations amortissements et dépréciations	104.66		56.78		47.88	84.33
68110000 DOT AMORT S/IMMO INCORP+CO	104.66		56.78		47.88	84.33
- Autres charges d'exploitation	633.02		0.31		632.71	
65800000 CHAR DIV-GESTION COURANTE	633.02		0.31		632.71	
Total	609.10		1 443.34		-834.24	-57.80
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-139 326.11		-100 750.38		-38 575.73	-38.29
- Charges financières	26.83				26.83	
66110000 INTERET EMPRUNTS / DETTES	26.83				26.83	
RÉSULTAT COURANT	-139 352.94		-100 750.38		-38 602.56	-38.32
Total						
RÉSULTAT EXERCICE	-139 352.94		-100 750.38		-38 602.56	-38.32

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

ETAT DES EMPRUNTS

SPL ALLIER TRI

Du 01/05/2017 au 30/04/2018

(1) K : à 1 an maximum à l'origine
 (2) K : à plus de 1 an maximum à l'origine

N°	Date Début / Fin	Désignation		Per. Durée	Int. Ass.	Remboursement		(1) - 1 an (2)	(1) 1 à 5 ans (2)	(1) + 5 ans (2)	Int. courus Ass. courues
		Mt Emprunt	K. restant			Exercice antérieur	En retard				
16410000 PRET CA 400000C											
1	PRET		Entreprise	Trim	0.16	K	K				
16/04/18	16/01/20	400 000.00	400 000.00	7.00		K	I		400 966.52		3.78
	Cumul du compte	400 000.00	400 000.00			K	K				3.78
						K	I		400 966.52		
Cumul des comptes 164		Mt Emprunt	K. restant			Remboursement		(1) - 1 an (2)	(1) 1 à 5 ans (2)	(1) + 5 ans (2)	Int. courus Ass. courues
		400 000.00	400 000.00			K	K				3.78
						K	I		400 966.52		
CUMUL TOUS COMPTES		Mt Emprunt	K. restant			Remboursement		(1) - 1 an (2)	(1) 1 à 5 ans (2)	(1) + 5 ans (2)	Int. courus Ass. courues
		400 000.00	400 000.00			K	K				3.78
						K	I		400 966.52		

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 29 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 FEVRIER

Objet de l'acte : 2019 - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - RAPPORT ANNUEL ALLIER
TRI - EXERCICE 2017-2018

.....
Date de décision: 28/02/2019

Date de réception de l'accusé 07/03/2019

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 28FEV2019_29

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20190228-28FEV2019_29-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 28/11/2018

classification :

.....
Nom du fichier : 29.pdf (99_DE-003-200071363-20190228-28FEV2019_29-DE-
1-1_1.pdf)